



## Actifs dans les mobilisations, les retraités ne lâchent rien !

**Non**, les retraités ne sont ni favorables ni indifférents à la réforme des retraites. Ils en sont tout aussi victimes que les actifs. Ils sont déjà victimes des réformes passées. Les projections du COR montrent l'appauprissement des retraité·es actuel·les et futur·es par la désindexation des pensions sur les salaires, la hausse de la CSG...

### L'urgence invoquée n'existe pas.

Interrogé le 20 janvier par la Commission des affaires sociales de l'Assemblée, le président du Conseil d'orientation des retraites (COR), Pierre-Louis Bras, a battu en brèche à son tour cette version. « *Les dépenses de retraites ne dérapent pas, elles sont relativement maîtrisées*, a-t-il déclaré. *Même dans l'hypothèse retenue par le gouvernement, elles diminuent très, très peu, mais un peu à terme.* ».

### Les motivations réelles du gouvernement sont tout autres.

Du point de vue des finances publiques, les dépenses de retraites ne sont pas compatibles avec le « programme de stabilité » tel qu'il a été transmis par le gouvernement à la Commission européenne. Ce document, qui engage la France, limite la croissance des dépenses publiques à seulement 0,7 % (hors inflation) par an. Le gouvernement estime que seule la diminution des retraites à venir et actuelles permettrait cette limitation des dépenses. Car, pour lui, il est hors de question d'améliorer les financements publics.

### La stratégie du pouvoir : tromper l'opinion

Le gouvernement entend mener la bataille de l'opinion pour contourner les syndicats et le refus largement majoritaire de la société. Il avance de fausses promesses :

- **Pas de pension inférieure à 1200 € brut ?** L'objectif fixé et jamais atteint, pour 2008 d'un minimum de pension à 85 % du SMIC net (carrière complète), soit 1129,7 € en 2022 est déjà dans la loi 2003 ! Même si cette mesure s'appliquait, elle ne concernerait même pas 1 retraité sur 8 en dessous des 1 200 €.
- **Une réforme plus juste pour les femmes ?** C'est mathématique, reculer de deux ans l'âge légal de départ à la retraite efface le bénéfice des trimestres liés à la maternité et l'éducation.
- **L'indexation des pensions sur l'inflation ?** Chacun constate que l'augmentation des pensions en juillet 2022 est très inférieure à la hausse des prix de l'INSEE (+ 5,9 %). On se moque de nous.

**Nos organisations s'inscrivent totalement, aujourd'hui et demain, dans les initiatives proposées par l'intersyndicale nationale, comme retraités, comme parents, pour nos enfants et nos petits-enfants.**



## COMMUNIQUÉ :

### **Le 7, le 8, le 9 mars... et après, les retraités seront présents !!!**

Les organisations nationales de retraités se félicitent de l'ampleur des mobilisations contre la réforme des retraites. Depuis le 19 janvier, des millions de travailleurs, de jeunes, de retraités expriment dans la rue la voix de la majorité de la population qui rejette le projet gouvernemental. Le gouvernement minoritaire et les parlementaires doivent entendre la voix de la majorité de la population qui ne veut pas des 64 ans ni des 43 annuités.

#### **Le 7 mars, on met la France à l'arrêt !**

Les organisations de retraités reprennent à leur compte l'appel national de l'intersyndicale et des organisations de jeunesse : « *Ensemble, mettons la France à l'arrêt !* » qui appelle les travailleurs et travailleuses « à participer massivement aux manifestations et à se déclarer en grève ». Nos organisations invitent donc tous les retraités à répondre massivement, comme ils le font depuis le début, à l'appel de l'intersyndicale. Elles les invitent en particulier à soutenir (notamment par le biais des caisses de grève) tous les salariés qui décideront, en Assemblée générale, de se mettre en grève à partir du 7 mars pour bloquer l'économie et obliger le gouvernement à retirer sa réforme.

#### **Le 8 mars, solidarité avec les femmes pour défendre leurs droits !**

Les organisations de retraités constitutives du G9 s'associent à l'appel de l'intersyndicale et appellent à se saisir du 8 mars, journée internationale de luttes pour les droits des femmes « pour mettre en évidence l'injustice sociale majeure de cette réforme envers les femmes ». En effet, parmi les plus impactés par cette réforme figurent les femmes qui doivent déjà travailler plus longtemps pour compenser leurs carrières hachées et composées de temps partiels souvent imposés. Les femmes sont deux fois plus nombreuses que les hommes à at-

tendre l'âge de fin de la décote, soit 67 ans. La pension moyenne brute de droit direct (y compris la majoration pour trois enfants) des femmes est de 1 154 euros et de 1 931 euros pour les hommes soit un écart de 40 %. 400 000 femmes retraitées n'ayant qu'une pension de réversion ont une pension inférieure à 1 100 euros. Les femmes veuves, qui représentent 42 % des effectifs de retraité·es vivant seul·es, ont un taux de pauvreté de 12,7 % (9,5 % pour l'ensemble des retraité·es). Et 36 % des femmes parties à la retraite à 65 ans ou plus perçoivent moins de 750 euros de pension directe. Si la réforme voyait le jour, la situation des femmes s'aggraverait encore puisqu'elles devraient travailler plusieurs mois supplémentaires de plus que les hommes (jusqu'à 4 mois de différence entre femmes et hommes de la génération 1972).

#### **Le 9 mars soutien à la jeunesse !**

Alors que l'Assemblée nationale vient de refuser le repas universel à 1 euro pour les étudiants, alors que près d'un étudiant sur 2 ne mange pas à sa faim, alors qu'ils ont de plus en plus de mal à se soigner, se loger, alors que ParcourSup Master va empêcher des milliers de jeunes d'accéder à la filière de leur choix, alors que l'entrée dans la vie professionnelle est de plus en plus difficile, l'avenir de nos enfants est bouché, et sera encore plus bouché si les anciens libèrent leur emploi plus tard. Les organisations de retraités appellent à soutenir les mobilisations de la jeunesse.

*D'ici au 7 mars, les organisations nationales de retraités invitent leurs équipes à s'inscrire dans le cadre des dispositions arrêtées par les intersyndicales départementales.*

**Toutes et tous dans la rue les 7, 8, 9 mars... et plus si nécessaire !!!**

Marc Bastide (UCR-CGT, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil cedex)

Paul Barbier (UCR-FO, 141 avenue du Maine, 75680 Paris cedex 14)

Laurence Naudin (UNAR-CFTC, 45 rue de la Procession, 75015 Paris)

Daniel Delabarre (UNIR CFE-CGC, 59 rue du Rocher, 75008 Paris)

Marylène Cahouet (FSU, 104 rue Romain Rolland, 93260 Les Lilas)

Gérard Gourguechon (UNIRS-Solidaires, 31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris)

Jacques Brillet (FGR-FP, 20 rue Vignon, 75009 Paris)

Roger Perret (Ensemble & solidaires - UNRPA, 47 bis rue Kléber, 93400 St Ouen)

Bernard Serra (LSR, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil)